

VOYAGE DE NOS AINES DU 10 SEPTEMBRE 2019 ORGANISE PAR LE CCAS VISITE DU PALAIS DU FACTEUR CHEVAL ET D'UN PRODUCTEUR DE NOIX DE L'ISERE

Ce mardi 10 septembre, le temps était clément, départ à 6 h 30 de Péron, tous étaient au rendez-vous et heureux de passer une belle journée pleine de convivialité et de bonne humeur.

Après une pause café très attendu, nous voici arrivés à Hauterives où nous découvrons le Palais Idéal du Facteur Cheval avec son originalité et son hymne à la nature.

Il a fallu trente trois ans à Ferdinand Cheval pour assembler à la chaux, au mortier et au ciment toutes les pierres patiemment recueillies tout au long de ses tournées de facteur. Celui-ci achève la construction du palais en 1912.

Si un petit groupe d'entre nous connaissait déjà ce monument, les explications détaillées de notre guide ont apporté et complété les connaissances de chacun.

Après un bon repas et la surprise de retrouver un couple de Péron, Danielle et Alain Dumur nouvellement installés à Montélimar, nous mettons le cap sur un producteur de noix de Saint-Romans dans l'Isère.

Les explications détaillées et passionnées de ce producteur nous ont convaincu de consommer d'avantage de noix et c'est avec impatience que nous gouttons à ses divers produits issus des noix. Ensuite sa boutique a été littéralement dévalisée.

Le retour sur Péron a été plus calme et tous ont été ravis de cette journée.



Le Carnet communal



Mariage

- Valérie CLERC et Romain SIKORA, le 07 septembre 2019
- Cindy RODRIGUEZ et COSTA ESTEVAO JOAO, le 09 septembre 2019
- Malvina HOXHAI et Christophe JEANMONOD, le 16 novembre 2019

Naissances

- Noham DIB, né le 13 août 2019
- Nathan JUMELET MAURIELLO, né le 14 août 2019
- Anouck GUESDON, née le 23 août 2019
- Judith MAQUET, née le 03 septembre 2019
- Emji TEYRE, né le 14 septembre 2019
- Tayla ANTON, née le 16 septembre 2019
- Anaël FRANÇOIS, né 20 septembre 2019
- Sacha VASQUEZ, né 28 octobre 2019



Décès

- Didier LEVRIER-FERROLLLIET, le 02 juin 2019
- Martine ROD, le 12 août 2019
- Jeanne CHARVET, le 28 août 2019

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE PENDANT LES FETES DE FIN D'ANNEE

La mairie sera fermée du 25 décembre 2019 au 1er janvier 2020 inclus.

En cas d'urgence, contactez le 06.78.54.78.57 / 06.16.24.78.58

ELECTIONS MUNICIPALES

Les Elections Municipales auront lieu
les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Vous pouvez venir en Mairie vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 07 février 2020.

Pour une meilleure organisation des services administratifs, nous vous prions d'adresser dorénavant vos courriels aux adresses suivantes :

accueil@mairieperon.fr : urbanisme, associations

etatcivil@mairieperon.fr : état-civil, cimetière, voirie

cantine@mairieperon.fr : gestion et facturation du restaurant scolaire

administrationgenerale@mairieperon.fr : pour toutes autres demandes

« Dès l'arrivée, le départ se profile ! ».

Je ne sais pas de qui est cette citation, par contre, en ce qui me concerne, j'aurai mis 25 ans à « profiler » mon départ de la mairie.

Certains ont certainement trouvé le temps long, moi, je ne l'ai pas vu passer.

N'étant pas sûr qu'en mars 2020 un Petit Péronnais vous soit proposé, je profite de ce dernier article pour vous remercier de ces années de confiance que vous avez bien voulu m'accorder ainsi qu'à mes colistiers qui ont composé les 4 conseils municipaux que j'ai eu le plaisir de diriger.

Sans avoir la prétention d'avoir été parfait, je suis très fier du travail réalisé qui a vu notre village se doter, au fil des ans, des équipements nécessaires à une façon de vivre qui s'éloigne de plus en plus de la ruralité.

Ces 25 ans m'ont également permis de croiser des gens formidables et, le monde n'étant pas parfait, quelques purs crétins. J'espère, avec le temps ne me souvenir que des premiers nommés même si le rayonnement des deuxièmes est d'une pureté proche du diamant.

Je regrette aussi d'avoir vu se déliter insidieusement la notion du « vivre ensemble » et de l'utilité publique pour être remplacé par un égoïsme forcené se moquant totalement du bien commun.

Je vous retrouverai avec plaisir le soir des vœux, le 30 janvier à 18h.30, à la salle Champ-Fontaine et vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

ARMAND Christian

Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal en Mairie et sur son site internet, à l'adresse suivante : <http://www.mairie-peron.com>

SEPTEMBRE 2019

Excusées : DE JESUS Catherine (pouvoir à BLANC Alain), HUGON Denise (pouvoir à BLANC Dominique)

Absents : BOSSY Virginie, DAVIS Andrew, PERAY Pierre-Alain, QUINIO Jeanne.

DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

- CENTRE DE LOISIRS : avenant n° 2 de la convention.
- CREATION D'UNE VOIE VERTE : demande de subvention à la Région.
- CREATION D'UNE VOIE VERTE : demande de subvention à la CAPG au titre du fonds de concours 2019.
- CREATION D'UNE VOIE VERTE : attribution marché de maîtrise d'œuvre à URBALAB.
- RESTAURANT SCOLAIRE : modification de la régie de recettes.
- INSTITUT MEDICO-EDUCATIF : convention pour mise à disposition des locaux et présence des enfants au restaurant scolaire.
- REGIME FORESTIER COMMUNAL : application du régime forestier à toutes les parcelles communales relevées par les services de l'ONF. Le Conseil Municipal déplore et regrette cette nouvelle ingérence des services de l'Etat dans la gestion du territoire et du patrimoine communal.
- ENEDIS : extension des délégations du maire pour signature des conventions de servitude.

POINTS DIVERS

ECOLE

Effectif à la rentrée 297 élèves.

Présentation des modifications du règlement du restaurant scolaire.

COLLÈGE

Effectifs à la rentrée 689 élèves

VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Point sur les travaux rue du Branlant.

Compte-rendu de la réunion du 05/07/2019.

Point sur le projet « La nuit est belle » du 26/09/2019.

AGRANDISSEMENT ECOLE

Point sur le planning.

Compte-rendu commission de sécurité.

AD'AP (AgenDa d'Accessibilité Programmé)

Point sur les dossiers en attente d'avis.

AUBERGE COMMUNALE

Compte-rendu commission de sécurité du 29/08/2019.

CONTENTIEUX

Points sur les dossiers en cours :

- M. Delattre
- M. et Mme De Lamarre
- Mme Desforges

POLICE PLURI-COMMUNALE

Prise de poste du nouvel agent le 18 août 2019.

PATURAGES DU GRALET ET DE LA POUTOUILLE

Compte-rendu de la réunion du 18/07/2019.

Point sur les travaux.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Décisions favorables :

- * DP19B0027, GOLAY RAMEL Martine à Logras, couverture d'une terrasse existante.
- * DP19B0028, SDC « les Fleurs du Jura » à Péron, pose d'un portail mécanique.
- * DP19B0035, LAVANANT Bernard à Péron, construction d'une piscine.
- * DP19B0038, HERRMANN Corinne à Logras, création d'une Véranda.
- * DP19B0037, VICENTE DA SILVA Helder à Logras, pose d'une clôture sur un mur de soutènement.
- * DP19B0036, THEBAULT Erwan à Logras, remplacement d'une clôture existante et pose d'un portillon.
- * DP19B0030, BAELE Peter à Logras, pose d'une clôture.
- * DP19B0033, COUTO OLIVEIRA Norberto à Péron, construction d'un abri de jardin.
- * DP190039, BOUCHEMAL Florian à Péron, construction d'une pergola.
- * DP19B0034, LE BOT Laurie à Péron, changement de destination pour la création d'un commerce.
- * DP19B0041, DUMARET Amel à Feigères, création d'ouvertures.
- * DP19B0042, SERAFINO Michel à Logras, construction d'une Pergola.
- * PC17B0012M01, DUMAS Tifany à Feigères, modification d'un permis en cours.
- * PC19B0013, MC CALLIN Barbara à Péron, extension d'un bâtiment existant.
- * PC19B0016, Département de l'Ain à Péron, construction de 3 salles de classe provisoires en éléments modulaires.
- * PC19B0018, GAEC des Genevray TIGNON Gérard à Péron, extension d'un hangar agricole.
- * PC19B0020, PERARD Mickael à Feigères, mise en conformité d'une construction suite à un incendie, classé sans suite le 11 juillet.
- * PD19B0001, SNCF RESEAU représentée par Mme HANIQUE Danielle à Logras, démolition totale d'un bâtiment.

Décisions défavorables :

- * PC19B0003, SCI « un peu plus au sud » HUCHON Florent à Péron, construction d'un bâtiment comprenant une micro-crèche, des bureaux et un appartement.
- * PC19B0011, PERARD Mickael à Feigères, mise en conformité d'une construction suite à un incendie.
- * PC19B0019, BRULHART Michael à Péron, extension d'une maison individuelle.
- * PC19B0010, BENAMOU Mohamed à Logras, construction d'une maison individuelle.

* PC19B0008, SCI LE SAUVAGE à Greny, transformation de bâtiment agricole en logements.

Compte-rendu de la réunion du 17/07/2019 avec le service ADS de la CAPG.

ASSOCIATIONS

Compte-rendu de la réunion du 21/08/2019 avec la Présidente de la bibliothèque afin de discuter sur la mise en place d'une régie directe.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CAPG

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 11/07/2019.

Compte-rendu des diverses réunions.

REGIE DES EAUX

Point sur les travaux rue du Mail – Grand' rue.

PLUiH – SCOT

Présentation de l'enquête publique pour le PLUiH.

ECOPONT

Compte-rendu du Comité Technique du 24/07/2019.

OCTOBRE 2019

Excusés : PERAY Pierre-Alain (pouvoir à FERROLLET Françoise).

Absents : BOSSY Virginie, QUINIO Jeanne, DAVIS Andrew.

Intervention de M. Blanc Régis suite à sa demande à propos des routes étroites de Logras sur lesquelles il a de grosses difficultés à circuler avec son matériel agricole, dû notamment au stationnement gênant de certaines voitures, camions et autres véhicules. Il demande l'intervention de la commune pour améliorer cette situation, une réunion sera agendée pour débattre de ce problème.

DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

- LOCATION DE LA SALLE CHAMP FONTAINE - fixation du tarif de location pour les associations et les particuliers.
- RESTAURANT SCOLAIRE : modification du règlement intérieur (2^{ème}).
- RESTAURANT SCOLAIRE : fixation des tarifs du repas et de garde des enfants en cas de panier repas.
- ONF : coupes de bois – Etat d'assiette pour la campagne 2020.
- CAPG : Bornes électriques : convention de mandat d'encaissement des recettes.
- CAPG : Bornes électriques : création d'une nouvelle activité assujettie à la tva sous le régime de la franchise en base.

POINTS DIVERS

ECOLE

Point sur le 1^{er} mois de fonctionnement du nouveau restaurant scolaire.

COLLEGE

Compte-rendu des réunions avec Mme la Principale et son adjoint du 04/09/2019 et du 01/10/2019, concernant le stationnement des

voitures du personnel.

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 26/09/2019.

VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Point sur les travaux rue du Branlant – chemin de Brandou.

Compte-rendu des réunions du 25/09/2019 avec le service GVD, de la commission voirie du 27/09/2019 et de la réunion de chantier du 30/09/2019 concernant le chemin des Landines.

Explication sur la fermeture de la route du Four à Chaux.

AGRANDISSEMENT ECOLE

Point sur les travaux.

INSTITUT MEDICO-EDUCATIF (IME)

Le bâtiment a été réceptionné et a fait l'objet d'un avis favorable suite à la visite de sécurité.

AD'AP

Vestiaires de football : point sur la dossier accessibilité avec la DDT.

CONTENTIEUX

Point sur les dossiers en cours :

- M. Delattre
- M. et Mme De Lamarre
- Mme Desforges

Contrôle de légalité

Recours gracieux contre l'arrêté de démolition d'un local SNCF Logras. Un arrêté de retrait sera préparé.

ZA DE PRE MUNNY

Les 3 nouveaux commerces devraient ouvrir avant la mi-octobre.

ELECTIONS MUNICIPALES

Dates officielles : 15 et 22 mars 2020. Chaque liste devra comporter 23 noms avec la parité hommes/femmes.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Décisions favorables :

- * DP19B0043, GAGGINI Didier à Greny, division parcellaire.
- * DP19B0043, MOINE Jean-Pierre à Greny, division parcellaire.
- * DP19B0040, DOS SANTOS TAVEIRA Nuno à Logras, création de toiture au-dessus de la porte d'entrée et de la cave et construction d'un mur.
- * PC17B0024M01, NINET Pierre à Péron, modification d'un permis en cours.
- * PC15B0001M01, SCCV l'Ecrin représentée par M. ALLAMANNO André à Péron, modification d'un permis en cours.
- * PC11B0026M02, SCI les Chorydales représentée par Mme VUAILLAT Josiane à Péron, modification d'un permis en cours.
- * PC19B0049, BENNATO Sylvestre à Logras, travaux d'exhaussement du sol.

Décisions défavorables :

- * PC19B0027, RAMEL Loïc à Logras, rénovation et extension d'un bâtiment existant en logement.

ASSOCIATIONS

Compte-rendu de la réunion du 05/09/2019 avec Mme SARZIER pour la création d'une association dédiée à la zumba et la mise à disposition de la salle Champ Fontaine.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Sou des Ecoles du 26/09/2019, élection d'un nouveau président.

CCAS

Compte-rendu du voyage du 10/09/2019.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CAPG

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 19/09/2019.

REGIE DES EAUX

Point sur les travaux rue du Mail – Grand'Rue.

PLUiH

Point sur la présence en mairie de Mme l'enquêtrice le 28/09/2019.

RLPI

Point sur l'enquête publique qui aura lieu du 04/11/2019.

ECOPONT

Relevé des passages des mois d'août et septembre.

DIVERS

Le cross départemental des sapeurs-pompiers de l'Ain est prévu à Péron le 25/01/2020.

NOVEMBRE 2019

Excusés : FERROLLET Françoise (pouvoir à M. BLANC Jérémy), BLANC Alain, DESMARIS Christian.

Absents : BOSSY Virginie, QUINIO Jeanne, DAVIS Andrew.

DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

- TRESORERIE DE GEX : demande d'admission en non valeur de créances irrécouvrables.
- SERVITUDE PASSAGE Carrondo/Yldirim : rue du Branlant : convention – financement par la commune frais notariés – Approuvé à la majorité.
- DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INITIATIVE FORESTIERE.

POINTS DIVERS

COLLEGE

Une signalétique sera mise en place avec une interdiction de stationner.

VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Compte-rendu de la réception des travaux rue du Branlant – chemin de Brandou du 31/10/2019, de la réunion du 08/10/2019 sur le stationnement communal, de la réunion du 17/10/2019 pour la mise en service des containers route de Pougny et de la commission du 31/10/2019 concernant la voie verte.

Point sur les travaux du chemin piéton entre les appartements du collège et l'IME.

Point sur les travaux du Crêt pour l'alimentation des fontaines.

AD'AP

Vestiaires de football. Compte rendu du dossier. Tous les bâtiments publics sont conformes aux normes « handicap ».

CONTENTIEUX

Point sur les dossiers en cours :

- Mme Desforges
- M. Balland.

ZA DE PRE MUNNY

La CAPG s'engage à réaliser des cheminements doux et à sécuriser le carrefour rue de la Pompe dans le 1^{er} semestre 2020.

GENDARMERIE

Compte-rendu rencontre de la Gendarmerie avec la population du 28/10/2019.

PATURAGES DU GRALET ET DE LA POUTOUILLE

La réception de ces travaux aura lieu le mercredi 6 novembre 2019.

FOOD TRUCK

Crêperie ambulante 3 jours par semaine sur l'aire de retournement de Logras.

ONE

Vente d'automne : 58 000 €.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Décisions favorables

- * DP19B0051, SASU RMB à Péron, division parcellaire.
- * DP19B0047, RANDOT Laurent à Péron, construction d'une piscine et d'un abri de jardin.
- * PD19B0001, SNCF RESEAU à Logras, démolition totale d'un bâtiment, arrêté de retrait d'un permis de démolir le 7 octobre.

ASSOCIATIONS

Compte-rendu de la réunion du 03/10/2019 avec l'ensemble des associations communales pour l'élaboration du calendrier des fêtes 2020.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Bonne Humeur du 17/10/2019.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CAPG

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 24/10/2019.

REGIE DES EAUX

Point sur les travaux rue du Mail – Grand'Rue.

PLUiH

Point sur la présence en mairie de M. l'enquêteur le 15/10/2019.

ECOPONT

Relevé des passages du mois d'octobre.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans, soit : pour ceux nés en octobre, novembre, décembre 2003, venir avant le 31 décembre 2019.

Pour toutes questions relatives au service national, vous pouvez contacter le Centre du Service National :

- Par téléphone au 04.37.27.25.07 du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h00 à 11h30,
- Par internet sur www.defense.gouv.fr

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Désormais, plus besoin de vous déplacer en Mairie ou aux bureaux des organismes de logement social. Vous pouvez déposer votre demande de logement en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr. Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée. Votre demande est consultée par tous les bailleurs du département.

AVIS AUX ARTISANS, COMMERCANTS ET ENTREPRISES

Si vous venez de vous installer sur la commune de Péron, veuillez le signaler en Mairie afin de vous intégrer dans la signalétique implantée sur la commune.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Si vous venez d'arriver à Péron (Péron, Logras, Feigères, Greny) et afin de simplifier vos démarches administratives, veuillez signaler votre arrivée au secrétariat de Mairie où vous serez les bienvenu(es).

EN CAS DE DÉPART DE LA COMMUNE

Si vous déménagez, n'oubliez pas de le signaler en mairie, soit en passant au secrétariat ou en téléphonant au 04 50 56 31 08.

Pour toutes vos démarches administratives (Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...)
vous pouvez consulter et télécharger les documents sur le site www.service-public.fr

DEMANDES DE CARTES D'IDENTITÉ

Les demandes de cartes d'identité se font auprès des communes suivantes : **Thoiry, Saint-Genis-Pouilly, Gex, Ferney-Voltaire ou Divonne.**

La pré-demande peut se faire en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Les demandes d'autorisations de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés sont à nouveau obligatoires. Aucune démarche en mairie n'est nécessaire. Vous trouverez le formulaire CERFA ainsi que les pièces nécessaires qui accompagnent la demande, sur le site internet www.service-public.fr.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Auprès de la centrale de réservation : 0 800 00 67 59
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
hors jours fériés ou www.transportdelain.fr



NOUVELLE BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE

Dans le cadre de la convention Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) signée avec le ministère de l'environnement et suite à une enquête auprès des communes, près de 20 bornes vont être prochainement déployées sur le territoire. La commune s'équipe d'une nouvelle borne électrique sur le parking de la place Saint Antoine. La tarification est de 0.24€/kWh pour les abonnés au service et de 0.34€/kWh pour les non abonnés. Ces bornes de type « accéléré » permettent une recharge de 100 km du véhicule en moins d'une heure, sur la plupart des véhicules acceptant une recharge accélérée à 22 kW. Chacune est équipée de deux points de charge, permettant ainsi la recharge simultanée de deux véhicules électriques. Ils sont eux-mêmes équipés d'une prise type 2 et d'une prise type E/F : à l'utilisateur de choisir la plus adaptée à son véhicule. Le prix de l'abonnement s'élève à 10 euros par an; il comprend la remise d'un badge. Les abonnés pourront payer la recharge via ce badge ou via leur smartphone avec identifiant et mot de passe. Les non-abonnés pourront payer via smartphone, carte bancaire sans contact ou badge provenant d'un autre opérateur de mobilité.

Afin de s'abonner, géolocaliser les bornes et obtenir toutes les infos sur leur fonctionnement, un site web sera mis en place dès le lancement du service. Vous serez prochainement informés de sa mise en ligne.



DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1ER SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre.** Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

À NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)



OPÉRATION BRIOCHES 2019

L'opération brioches pour l'ADAPEI qui s'est déroulée le 12 et 13 octobre 2019 sur la commune, a rapporté la somme de 1652.59 €. La municipalité remercie les membres des associations communales qui ont participé à la vente des brioches, la boulangerie CARRILLAT de Péron, ainsi que tous les habitants pour leur générosité.



COMPÉTENCES SUR LA COMMUNE : QUI FAIT QUOI ?



Commune de Péron

Pays de Gex
agglo



ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS

- Aménage et entretient les parcs, aires de jeux et espaces verts lui appartenant
- Gère l'assainissement des eaux usées et l'adduction d'eau potable via la Régie des Eaux Gessiennes
- Est en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations
- Entretien les fossés « urbains » (où à minima une habitation est raccordée)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Instruit le droit des sols
- Délivre les autorisations d'urbanisme
- Rédige et met en place le PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat)
- Assiste la commune pour les demandes d'urbanisme

DÉCHETS

- Ramasse les déchets abandonnés hors et autour des points de collectes
- Ramasse les corbeilles de ville situées sur le domaine public
- Installe les containers des points d'apport volontaire (PAV) semi-enterrés
- Assure la collecte des déchets ménagers et vide les containers de tri par le biais du SIDEFAGE



CULTURE, SPORT ET TOURISME

- Accompagne et soutient les associations culturelles et sportives
- Administre l'Office du Tourisme intercommunal

ENFANCE ET JEUNESSE

- Construit et entretient les écoles maternelles et élémentaires
- Assure le fonctionnement des accueils périscolaires
- Recrute les agents d'entretien et les ATSEM
- Gère le restaurant scolaire
- Créé et administre les crèches
- Gère les Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)



DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Accompagne et soutient les commerces de proximité
- Aménage, entretient et administre la Zone d'Activité de Pré Munny

VOIRIE ET SÉCURITÉ

- Réalise et entretient les voies publiques communales
- Assure la gestion de l'éclairage public sur les voies communales
- Fait respecter les règles de stationnement
- Finance la fourrière animale pour le placement d'animaux errants





VOTRE IP VOUS INFORME

Le portail raccordement pour vous servir

Pour faciliter la prise en charge de votre demande de raccordement, Enedis met à votre disposition un portail à l'adresse suivante : <https://connect-racco.enedis.fr/> via le navigateur Google Chrome ou Mozilla. Quel que soit votre projet, ce portail vous permet de créer un compte client et de suivre les différentes étapes de votre raccordement.

Qu'est-ce qu'un raccordement ?

La prestation qui vous permet d'être physiquement alimenté par Enedis. Le raccordement se compose du branchement entre l'installation électrique intérieure du client et le réseau public de distribution et si nécessaire d'un renforcement ou d'une extension du réseau pour permettre le branchement.

Enedis-Connect

Démarches, contacts, outils... tous les services en ligne se trouvent sur le site : <https://connect-racco.enedis.fr> via le navigateur Google Chrome ou Mozilla (raccordement d'une habitation, d'un local professionnel, ou installation de production au réseau électrique...). **Vous avez également la possibilité de solliciter la modification ou la suppression de branchement dans ce portail raccordement.**

The screenshot shows the Enedis-Connect website interface. At the top, there's a navigation bar with 'Espace client | FAQ | Trouver un contact | Signaler un problème'. The main content area is divided into sections: 'BIENVENUE !', 'MES DÉMARCHES' (with sub-sections: 1 La demande, 2 La proposition, 3 Travaux, 4 Mise en service), 'ACCÉDER À MON ESPACE CLIENT' (with options: DÉJÀ INSCRIT? and PAS ENCORE INSCRIT?), and 'ACCÉDER À MA PRÉ-DEMANDE'. A sidebar on the right contains 'Informations utiles' like 'Documentation', 'FAQ', 'Liens utiles', and 'Informatique et libertés'. The footer includes 'PLAN DU SITE | AIDE & CONTACT | GLOSSAIRE' and 'MENTIONS LÉGALES | © ENEDIS 2019'.

Votre raccordement en 4 étapes

1 La demande

Obtenez toutes les informations pour préparer votre dossier. (puissance souhaitée, date à laquelle je souhaite disposer de l'électricité, autorisation d'urbanisme, plans...)

2 La proposition

Sur la base d'un dossier complet comprenant un formulaire de demande et des documents complémentaires, Enedis vous fera une proposition.

3 Travaux

Les travaux seront réalisés suite à votre accord sur la proposition.

4 Mise en service

Une fois les travaux réalisés et toutes les conditions préalables remplies, vous pouvez faire votre demande de mise en service.

Le saviez-vous ?

5388

C'est le nombre de raccordements réalisés sur la Direction Régionale Alpes depuis le début de l'année

Pour toute information, votre IP est à votre service.

Cliquez sur les liens de la deuxième page.

Nous vous rappelons que les articles des associations sont écrits par les associations elles-mêmes.

LE SOU EN ACTION



Depuis la rentrée de septembre, le Sou des écoles a déjà trois manifestations à son actif : la Bourse enfantine d'automne pour donner une seconde vie aux vêtements et jouets des enfants, la Soupe avec les bons légumes du potager à partager en famille pour les enfants de l'école, ainsi que la belote qui a rencontré cette année encore un grand succès auprès de nombreux joueurs aguerris.

Notre association, qui œuvre dans le but de financer des sorties scolaires ainsi que certains achats pour les élèves de l'école, met en place des manifestations dont vous trouverez la liste ci-dessous.

Vous êtes bien entendu toutes et tous invités à ces manifestations, que ce soit comme participant ou pour nous aider à les faire fonctionner au travers de votre aide précieuse.

Le Sou collabore également depuis plusieurs années avec le Centre de Loisirs de Péron, partenariat qui se passe dans la bonne humeur et qui permet de mettre sur pied de nouvelles activités comme le P³ (Parents Playing in Peron) qui consiste en une rencontre ouverte aux parents pour passer un agréable moment autour d'une table de jeux. Les enfants ne sont pas oubliés avec un coin comportant des activités liées à leur âge. Le Sou sera présent à ces soirées en proposant aux participants la vente de boissons.

Année scolaire 19-20: agenda des manifestations du Sou (ainsi que celles avec le Centre de Loisirs)

Date	Organisation	Manifestation
mardi 10 décembre 2019	Centre & Sou	Soirée jeux P3
mardi 21 janvier 2020	Centre & Sou	Soirée jeux P3
mercredi 22 janvier 2020	Centre & Sou	Galettes des rois (préparées par les enfants du centre)
mardi 18 février 2020	Centre & Sou	Soirée jeux P3
dimanche 15 mars 2020	Sou	Loto
mardi 24 mars 2020	Centre & Sou	Soirée jeux P3
samedi 4 avril 2020	Centre & Sou	Printemps du Sport couplé avec la Bourse enfantine
mardi 14 avril 2020	Centre & Sou	Soirée jeux P3
dimanche 10 mai 2020	Sou	Foire aux plantons (pendant la fête du printemps)
mercredi 10 juin 2020	Centre & Sou	Festival Tôt ou t'Arts
samedi 20 juin 2020	Sou	Kermesse (réservée aux enfants de l'école)

TIOCANIE, UN BEL ANNIVERSAIRE

1979 . Pierre Labranche, instituteur à Feigères, et son épouse Marité, réunissent quelques parents de l'école du village pour présenter des danses traditionnelles.

Du calé de Feigères au Canada ou à la Chine, le groupe Tiocanie Folklore, complété par d'autres danseuses et danseurs, par plusieurs musiciens, a vécu une aventure que personne n'avait initialement envisagée !

2019. Tiocanie a fêté le samedi 9 novembre, à la salle Champ-Fontaine, devant son décor de ferme bressane, ses 40 ans.

422 spectacles plus tard, ils sont 160 Tiocans à avoir fait partie, pour quelques années, ou pour certains depuis le début, de cette belle famille, tous soudés par leurs activités autour de la danse, mais aussi par de profonds liens d'amitié.

Ils étaient une soixantaine à se retrouver et se remémorer avec grand plaisir de multiples anecdotes, passant des vignes de Juliéas à Saint-Petersbourg, des fêtes de l'Oiseau gessiennes à Cracovie, ou bien encore des Fêtes à Voltaire aux Européades du Danemark, etc...

Partout, ils ont fait revivre les coutumes, les danses, les costumes et les musiques de la Bresse, infatigables acteurs de la présentation d'un patrimoine qui leur est cher.

Certains étaient venus de loin, et même de très loin, pour participer " en famille " à ce bel anniversaire, qui se déroula dans une ambiance très chaleureuse.

Après 40 ans, les membres de Tiocanie continuent de se retrouver le premier vendredi de chaque mois à la Maison des Associations, Si le cœur vous en dit, vous êtes les bienvenus !





A gauche: Discussions autour des carnets de voyage de Mme Perrelet.

Ci-dessous: Mme Ling Perrelet posant avec les carnets de voyage des enfants.

Balade autour du monde lors de notre café-expo

Le samedi 12 octobre dernier, la bibliothèque de Péron recevait la visite de Mme Ling Perrelet. Cette grande voyageuse est venue présenter les carnets réalisés au cours de ses pérégrinations. Tantôt gais et colorés, tantôt plus pesants et sombres, Ling a su nous retranscrire l'atmosphère de nombreux pays.

Pour l'occasion, les carnets de voyage réalisés par les élèves de CM1 et CM2 lors de leur sortie scolaire dans le Vercors étaient exposés également. Mme Ling les a longuement admiré ainsi que les personnes présentes ce jour-là à la bibliothèque.

La réunion de tous ces superbes livres-objets fut l'occasion d'un échange convivial. Mme Ling et les enfants nous ont permis de voyager le temps d'une matinée en partageant avec nous leurs textes et leurs dessins. Merci à eux pour ce beau moment d'évasion !

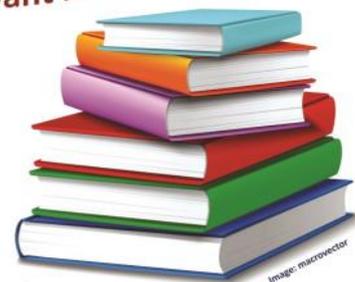


Nos prochaines animations

- La nuit de la lecture le 18 janvier 2020.
- La conférence de M. Alain Mélo, historien local courant février 2020.

Toutes les informations concernant ces animations vous seront communiquées au mois de janvier.

De nouvelles acquisitions
viendront remplir les rayons
avant la fermeture de Noël !



Nos bénévoles vous accueillent, vous conseillent, vous renseignent.

Si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à rejoindre et étoffer notre équipe, à proposer vos idées pour nous aider à développer notre activité et nos services.

La bibliothèque est ouverte: le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 10h30 à 11h30, le vendredi de 16h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h. Elle est fermée durant les vacances scolaires.

Consultation libre sur place.

Pour emprunter des documents, il faut être adhérent: -18 ans: gratuit // Adultes: 7€ par an

PAROISSE

DECEMBRE 2019			
dimanche 1er	THOIRY	10H	1er dimanche de l'Avent
samedi 7	THOIRY	18H	Messe des familles aumônerie collège
dimanche 8	ST JEAN	10H	IMMACULEE CONCEPTION - 2ème dimanche de l'Avent
samedi 14	THOIRY	18H	messe
dimanche 15	POUGNY	10H	3ème dimanche de l'Avent
samedi 21	THOIRY	18H	messe
dimanche 22	COLLONGES	10H	4ème dimanche de l'Avent
mardi 24	CHALLEX	23H	MESSE DE LA NUIT DE NOEL
mercredi 25	THOIRY	10h	NATIVITE DU SEIGNEUR
samedi 28	THOIRY	18H	messe
dimanche 29	FARGES	10H	SAINTE FAMILLE
JANVIER 2020			
mercredi 1er	PERON	10H	messe
samedi 4			pas de messe (1 ^{er} samedi du mois)
dimanche 5	THOIRY	10H	EPIPHANIE
samedi 11	THOIRY	18H	Messe des familles communiant
dimanche 12	POUGNY	10H	BAPTEME DU SEIGNEUR
samedi 18	THOIRY	18H	messe
dimanche 19	PERON	10H	St Antoine (St patron)
samedi 25	THOIRY	18H	Ouverture de la semaine pour l'unité des chrétiens
dimanche 26	ST JEAN	10H	messe
FEVRIER 2020			
samedi 1			pas de messe (1er samedi du mois)
dimanche 2	THOIRY	10H	PRESENTATION DU SEIGNEUR
samedi 8	THOIRY	18H	messe
dimanche 9	CHALLEX	10H	messe
samedi 15	THOIRY	18H	Messe des familles confirmands
dimanche 16	COLLONGES	10H	messe
samedi 22	THOIRY	18H	messe
dimanche 23	FARGES	10H	messe
mercredi 26	PERON	18H	CENDRES
samedi 29			pas de messe (1er samedi du mois)
MARS 2020			
dimanche 1er	THOIRY	10H	1er dimanche de Carême
samedi 7	THOIRY	18H	Messe des familles communiant et CE2
dimanche 8	PERON	10H	2ème dimanche de Carême
Mercredi 11			20h - 21h : rencontre des confirmands avec l'évêque
samedi 14	THOIRY	18H	Messe des familles
Dimanche 15	POUGNY	10H	3ème dimanche de Carême
vendredi 20	PERON	18H	Bol de Riz
samedi 21	THOIRY	18H	messe
dimanche 22	ST JEAN	10H	4ème dimanche de Carême
mercredi 25	COLLONGES	18H	ANNONCIATION
samedi 28			pas de messe (journée du Pardon à Bourg)
dimanche 29	CHALLEX	10H	5ème dimanche de Carême
AVRIL 2020			
samedi 4			pas de messe (1 ^{er} samedi du mois)
dimanche 5	THOIRY	10H	RAMEAUX - messe des familles
dimanche 5	COLLONGES	18H	RAMEAUX
jeudi 9	PERON	20H	JEUDI SAINT
vendredi 10	COLLONGES	15H	CHEMIN DE CROIX
vendredi 10	PERON	20H	VENDREDI SAINT
samedi 11	PERON	21H	VIGILE PASCALE
dimanche 12	COLLONGES	10H	PÂQUES

LA JEUNESSE DE PERON

Péronnaises, Péronnais,

Après une longue trêve estivale, la Jeunesse de Péron a repris du service ! C'est en organisant notre traditionnel bal du mois de novembre que nous avons lancé les hostilités. Nous avons pu voir jeunes et moins jeunes, de tous coins du pays de Gex, venir danser et s'amuser à notre bal ! Et nous les remercions d'être toujours aussi nombreux à nos événements.

Cette année encore, la Jeunesse de Péron aura le plaisir de partager avec vous son Apéro de Noël ! Fort d'une première année emplie de joie et de festivité, ce rendez-vous est désormais entré dans le cœur des Péronnais(es). Alors n'hésitez pas à nous rejoindre autour du feu pour boire un vin chaud, dégustez une soupe ou encore échanger dans l'esprit de Noël ! Nous vous attendons avec impatience le vendredi 13 décembre sur la place de la mairie dès 18h30 au pied de notre désormais emblématique "Char'notzet" !

Et bien sûr, pas de repos pour la Jeunesse, car les événements se suivent mais ne se ressemblent pas !

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que la vogue de la Saint-Antoine se déroulera les 18 et 19 janvier 2020.

Le samedi soir pour le bal et le dimanche midi pour notre repas animé.

Notre équipe est déjà en pleine préparation pour vous offrir une Saint-Antoine à la hauteur des années précédentes, qui ne cesse de régaler les bouches et les cœurs de nos convives !

En attendant de vous revoir dans l'un nos prochains événements, la Jeunesse de Péron vous souhaite une très bonne fin d'année 2019 et de belles fêtes !

La jeunesse de Péron.



LA ROULINOTTE

La Roulinotte est une Halte-Garderie Itinérante qui se déplace sur quatre communes différentes. Le lundi, elle pose tout son matériel dans les locaux de la salle des associations à Péron.

Les trois professionnelles transforment cet endroit en un espace chaleureux, accueillant et sécurisant pour que les enfants passent une demi-journée ou une journée dans de bonnes conditions.

Des places restent disponibles. N'hésitez pas à nous contacter au 06-88-90-10-55 pour davantage de renseignements.



Pays de Gex
agglo

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?

Un seul numéro sur le Pays de Gex :
04 50 410 411
www.paysdegexagglo.fr/vos-demarches

Le Relais petite enfance du Pays de Gex vous répond du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



Communauté d'agglomération du Pays de Gex | 135 rue de Genève 01170 GEX
04 50 41 04 11 | relaispetiteenfance@paysdegexagglo.fr | www.paysdegexagglo.fr

MA DÉCLARATION FRONTALIER EN 5 MINUTES

- VOUS ÊTES SUISSE
- VOUS RÉSIDEZ EN FRANCE
- VOUS TRAVAILLEZ DANS LE CANTON DE GENÈVE

RÉGULARISEZ-VOUS SUR **MADECLARATIONFRONTALIER.FR**

Ainsi vous soutenez votre commune de résidence et c'est sans conséquence sur vos impôts !

Pays de Gex agglo
GENEVOIS FRANÇAIS Pôla métropolitain

AIN⁰¹
le Département

PROGRAMME D'INTERET GENERAL DEPARTEMENTAL

REALISEZ VOS TRAVAUX
CONSEILS ET AIDES FINANCIERES

Jusqu'en 2021, le Département de l'Ain met en place 2 programmes vous permettant de rénover votre logement et/ou de l'adapter



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
AIN

SOLIHA Ain a pour mission de vous informer, vous apporter des conseils techniques adaptés, rechercher des solutions de financements et assurer le suivi administratif de votre projet

Renseignez-vous !

Auprès de SOLIHA Ain : 11 rue Brillat Savarin - 01000 Bourg-en-Bresse
04.74.21.02.01 / contact.ain@solihain.fr

En utilisant le service d'aide en ligne : monprojet.anah.gouv.fr

Opération financée par :




APÉRO DE NOËL

Place du village
Peron

Vendredi 13 décembre
18h

Boissons et snack
Offert

2^e édition

Organisé par la Jeunesse de Peron





Dimanche 15 Décembre 2018
à 15h00

Salle Polyvalente de SAINT JEAN DE GONVILLE
Concert de Noël

Avec les Orchestres de la Bonne Humeur

Invité d'honneur

Orchestre de Jeunes des Harmonies de l'Ain

Cette année, le comité administratif et le bureau décidaient de sacrifier la répétition du vendredi 19 octobre pour réunir musiciens et parents d'élèves en assemblée générale annuelle ordinaire. Peu nombreux les parents, mais les musiciens, à une ou deux exceptions près, étaient bien présents pour animer la soirée. Après le passage en revue des différents bilans, la baisse des effectifs dans les deux orchestres occupa l'essentiel des débats. L'orchestre senior compte aujourd'hui 46 éléments et le junior tout juste 25. Les principales raisons ? Départ de nombreux jeunes sous les cieux universitaires, des moins jeunes pour des raisons personnelles, mais c'est surtout la baisse de fréquentation dans notre école de musique, principal pourvoyeur de nos harmonies, qui pose problème. Une fois le constat effectué, une série de propositions émergent avec une constante : être musicalement plus présents sur le terrain, en particulier auprès des jeunes enfants pour les inciter à venir rejoindre les cours de formation musicale.

Pourtant les différents bilans sont le reflet de la bonne santé financière et musicale des orchestres, avec une participation active dans nos communes et hors de son territoire : animations, concerts, défilés, cérémonies officielles, soit plus de vingt prestations la saison passée, et celles à venir verront son agenda gonfler avec des projets hors Pays de Gex. Et le comité administratif se réjouissait d'être renforcé avec l'élection de Guillaume COLLET et Baptiste HERMANT. Pour l'instant, nous travaillons à la préparation du concert de Noël, le 15 décembre à la salle polyvalente de Saint Jean. Soyez nombreux à venir passer l'après-midi avec nous et notre invité d'honneur : l'**Orchestre de Jeunes des Harmonies de l'Ain (OJHA)**.

Un petit mot sur cette harmonie, dirigée par Vincent LAIBE, professeur de percussions dans différentes écoles de musique et directeur de l'Harmonie de Belleville. Cette saison, inclus les cinq nouveaux, les 44



jeunes de 15 à 21 ans qui la composent viennent de tout le département. La très grande majorité est issue du dernier stage de perfectionnement de l'été, garantie d'un haut niveau musical. Ils se sont inscrits en septembre, en prenant connaissance du planning des répétitions et concerts, et en signant la charte de l'OJHA, dont voici un extrait : " L'engagement du musicien suppose un partage musical et humain dans un état d'esprit respectueux et tolérant. L'orchestre est un lieu de formation, de rencontres et d'échanges, au sein duquel le

musicien joue avec plaisir, à l'écoute des autres et du directeur qui propose un projet". Cette charte fixe le planning des répétitions et concerts, l'organisation de la structure et engage le musicien, comme la musicienne, qui doit être membre actif d'une société ou d'une école adhérente à la Fédération musicale de l'Ain. Sinon, il peut être admis sous certaines conditions, après examen du dossier d'inscription.

Le programme travaillé se veut éclectique sur le thème « Quand la musique raconte une histoire ». Il se colore d'une fresque fantastique avec "Gandalf" (J. de Meij) ou historique avec "Emperor" (T. Delleruyelle), d'une ambiance tropicale avec "Jungle" (T. Doss), passe par la guerre intergalactique avec "Star Wars" (J. Williams), l'aventure spatiale avec "Music from Space" (O. Schwarz), poursuit dans l'action et le suspens avec "Mission impossible", voyage avec "Le tour du Monde en 80 jours" (O. Schwarz) et danse sur les rythmes populaires et festifs du Mexique avec "Danzon" (A. Marquez).

NUMEROS D'URGENCE

SAMU, Médecins de garde	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
APPEL D'URGENCE EUROPEEN	112
PHARMACIE DE GARDE	3237

SANTE SUR LA COMMUNE

Orthophoniste : A. LALOT	06 12 26 09 54
Ostéopathe : E. PORTHA	04 50 59 98 06
Psychologue : B. RANDOT	04 50 41 65 37
Massothérapeute : J. SIMOND	06 23 36 45 46
Homéopathe : Dr. DEMENTHON	04 50 56 38 10

CABINET MEDICAL A PROXIMITE

ST JEAN DE GONVILLE	04 50 56 44 21
COLLONGES	04 50 56 71 00

PHARMACIE A PROXIMITE

THOIRY, Place de la Mairie	04 50 41 20 31
THOIRY, Val Thoiry	04 50 20 87 57
COLLONGES, Grand Rue	04 50 59 60 17

HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy	04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien	04 50 49 65 65
Tougin Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11

INFIRMIERES

Cabinet, COLLONGES	04 50 56 71 64
--------------------	----------------

RELAIS POSTE INTERMARCHÉ

04 50 59 15 70

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail : accueil@mairieperon.fr

www.mairie-peron.com

Lundi :	8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Mardi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30
Mercredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Jeudi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Vendredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY	04 50 42 12 65
Point d'accès au Droit, GEX	04 50 41 35 86
CAF de l'AIN	0 810 25 01 10
Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY	3949

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

ENFANCE ET SCOLAIRE

Ecole primaire	04 50 56 37 52
Collège	04 50 59 58 00
Centre de Loisirs	04 50 48 31 52
Halte-Garderie La Roulinotte	06 88 90 10 55

BIBLIOTHEQUE

Le mardi	04 50 56 41 39 de 16h30 à 18h30
Le mercredi	de 10h30 à 11h30
Le vendredi	de 16h30 à 18h30
Le samedi	de 10h00 à 12h00

RESTAURANT SUR LA COMMUNE

Auberge Communale de la Fruitière	04 85 03 90 23
L'Hippocampe	04 57 28 40 16
L'Alambic	04 50 48 85 77
Pizza Roma (Foodtruck)	04 50 59 40 71
Obsessions Culinaires (Foodtruck)	07 87 29 14 32
Pizzeria La Baronessa	04 57 28 16 17

POLICE MUNICIPALE

Ligne administrative	04 50 59 33 12
Ligne d'urgence	06 04 54 39 10

COLLECTE DES DECHETS

Ramassage des ordures ménagères	le jeudi
Gestion des poubelles	00 800 75 27 84 20
ALLO ENCOMBRANTS	04 50 20 65 86

DECHETERIE PERON

04 50 59 14 64

Mars à octobre	
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00 13h30 à 18h00
Le samedi	8h30 à 18h00
Le dimanche	9h00 à 12h00
Novembre à Février	Fermeture à 17h00
Fermée les jours fériés	

Calendrier des fêtes

DECEMBRE 2019

Mercredi 4	PAROISSE	MARCHE DE NOEL	CF
Vendredi 13	C.O.S. PERSONNEL COMMUNAL	ARBRE DE NOEL	CF
Dimanche 15	BASKET	TOURNOI	Gymnase
Dimanche 15	MUSIQUE	CONCERT	St Jean de Gonville
Dimanche 15	LES CAVALIERS DE L'ANNAZ	FETE DE NOEL	Centre Equestre
Mercredi 18	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 21	BELOTE GESSIENNE	CONCOURS BELOTE	CF

JANVIER 2020

Mercredi 8	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
samedi 18	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
dimanche 19	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
mardi 21	SOU DES ECOLES+CLSH	JEUX	CF
Mercredi 22	SOU DES ECOLES+CLSH	GALETTE DES ROIS	CF
Samedi 25	SAPEURS POMPIERS DE COLLONGES	CROSS DEPARTEMENTAL	MdA, Gymnase
Jeudi 30	MAIRIE	VOEUX DU MAIRE	CF

FEVRIER 2020

Samedi 1	CHASSE	REPAS DANSANT	CF
Samedi 8	ALMURIC	SALON SCIENCE-FICTION	CF
dimanche 9	ALMURIC	SALON SCIENCE-FICTION	CF
Mercredi 12	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Mardi 18	SOU DES ECOLES+CLSH	JEUX	CF
Samedi 29	C.C.A.S.	REPAS	CF

MARS 2020

Dimanche 1	MUSIQUE	LOTO	St Jean de Gonville
Vendredi 6	BELOTE GESSIENNE	CONCOURS DE BELOTE	CF
Samedi 7	COMMUNE	REPAS COMMUNAL	CF
Mercredi 11	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Mercredi 11	DONS DU SANG	COLLECTE	MdA
Dimanche 15	SOU DES ECOLES	LOTO	CF
Vendredi 20	PAROISSE	BOL DE RIZ	CF
Samedi 21	RUGBY	REPAS DANSANT	CF
Mardi 24	SOU DES ECOLES+CLSH	JEUX	CF
Samedi 28	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF

Toutes les dates des manifestations sont à retrouver sur le site de la commune : <http://www.mairie-peron.com>

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 93 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 Février 2020.

La Rédaction

Comité des Fêtes DE PÉRON



Nous refermons la page de cette année 2019 très satisfaits car nos manifestations ont rencontré le succès attendu tout au long de l'année. Nous finissons en apothéose avec une représentation très réussie de la troupe du Quart d'heure Gessien.

Nous tenons à remercier tous les acteurs de cette belle aventure associative, en premier lieu les bénévoles si précieux, ainsi que les participants, en particulier les péronnais, sans qui nous ne pourrions exister...

Un remerciement tout particulier à Mr Christian Desmaris, qui nous laisse un héritage à la hauteur de son investissement, lors de la création de l'association ou pendant toutes ces années passées en tant que président. Nous lui souhaitons autant de réussite dans ses projets à venir.

Une association vit grâce à l'engagement de ses anciens membres et l'envie des nouveaux de relever le défi, donc si cette aventure vous tente, si vous souhaitez participer à la vie associative de votre commune,

rejoignez-nous !!

Nous nous ferons un plaisir de vous compter parmi les nôtres !

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour les prochaines manifestations, d'ici là nous vous souhaitons de passer une bonne fin d'année 2019.

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK  Comité des Fêtes de Péron

Site web <https://comitedesfetesdeperon.com>

Pour plus d'infos 04.50.56.37.23 ou comite.peron@gmail.com



Soirée théâtre - Novembre 2019

CINEMA

Les séances ont lieu tous les 2e mercredis de chaque mois, avec deux films par soirée.

Hot-dog, croque-monsieur, chips, pop-corn et boissons sont en vente sur place.

LOCATION DE MATERIEL

Le but de notre association est d'organiser des manifestations dont les bénéfices sont réinvestis dans l'achat de matériel, en prêt pour les associations adhérentes, à la location pour les autres associations et les particuliers.

N'hésitez pas à demander la liste à l'adresse suivante : locmat.cdfp@gmail.com ou par téléphone au 06.51.81.86.52

Les habitants de Péron ont le plaisir de vous inviter aux "Fenêtres de l'Avent 2019" qui se dérouleront du 1er au 23 décembre dans la commune de Péron.
 Vous êtes tous conviés à venir partager un petit moment de convivialité autour d'un petit verre et d'une petite collation chaque soir, de 18h à 21h.
 Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Jason BLANC au 06 89 85 21 05.

DATE	NOM	PRÉNOM	ADRESSE
dimanche 1 décembre 2019	BLANC	Jason	20 Rue du Cercle (Logras)
lundi 2 décembre 2019	LECOMTE	Didier	404 Rue du Mail (Péron)
mardi 3 décembre 2019	DELATTRE	Michel	27 Chemin de la Pierre à Niton (Feigères)
mercredi 4 décembre 2019	KIT	Coralie	94 Rue du Branlant (Logras)
jeudi 5 décembre 2019	REGARD	Gilles	4 Rue de la Fruitière (Logras)
vendredi 6 décembre 2019	MOUSSARD	Maryline	587 Rue du Paruthiol (Péron)
samedi 7 décembre 2019	ROCH	Guy	84 Chemin de la Louye (Logras)
dimanche 8 décembre 2019	BILLET	Thierry	101 Chemin de Martenand (Logras)
lundi 9 décembre 2019	MICHEL	Séverine	155 Rue des Bouvreuils (Péron)
mardi 10 décembre 2019	BLANC	Régis	337 Rue de la Fruitière (Logras)
mercredi 11 décembre 2019	COLLET	Guillaume	32 Rue Les Châtelains (Péron)
jeudi 12 décembre 2019	JACQUIER	Mica	178 Chemin de la Louye (Logras)
vendredi 13 décembre 2019	La Jeunesse de Péron		39 Place Saint-Antoine (Péron)
samedi 14 décembre 2019	BLANC	Alain	12 Chemin de Ruthet (Péron)
dimanche 15 décembre 2019	Auberge de Péron		39 Place Saint-Antoine (Péron)
lundi 16 décembre 2019	PIGNARD	Raymond	1983 Route de Lyon (Péron)
mardi 17 décembre 2019	LELAIZANT	Charly	709 Route de Saint Jean de Gonville (Péron)
mercredi 18 décembre 2019	SIGAUD	Christophe	354 Rue du Marquisat (Logras)
jeudi 19 décembre 2019	VAURS	Gilles	441 Chemin du Crêt (Le Crêt)
vendredi 20 décembre 2019	Sapin des Bargeots		38 Grand Rue (Péron)
samedi 21 décembre 2019	BLANC	Aurélien	72 Chemin de la Louye (Logras)
dimanche 22 décembre 2019	CLOT	Dominique	166 Chemin de la Louye (Logras)
lundi 23 décembre 2019	La Jeunesse de Greny		Principauté de Greny